

LE COLIBRI EXPRESS

Journal du syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B.



La convention collective et vous

Selon l'article D.32 au point 1, on ne pourra pas exiger qu'une enseignante ou qu'un enseignant exécute des tâches quelconques pendant la pause régulière du midi.

Cependant, une enseignante ou un enseignant peut demander une assignation éducative pendant la pause régulière de midi. Dans ce cas, une autre pause pour le repas du midi devra être prévue.

Par contre, dans le cas d'une urgence concernant la sécurité des élèves, cela n'empêche pas la direction ou la direction adjointe de l'école d'assigner exceptionnellement les tâches nécessaires à la supervision des élèves.

S. Bélanger



Mot de la présidente

Bonjour tout le monde,

Nous voilà déjà à contempler la fin du mois de décembre et faire place à une nouvelle année qui va bientôt débuter. Je tiens à vous souhaiter une période de vacances ressourçantes et un repos bien mérité.

La rentrée 2018 s'est avérée une rentrée parsemée de grands défis et de changements pour bien de nos membres. Nous tenons d'ailleurs à remercier nos 230 membres qui ont pris le temps de répondre au sondage de la rentrée. Nous vous partagerons les résultats en janvier. Les principaux points ciblés lors de ce sondage étaient en rapport à la santé et au bien-être de nos membres, la satisfaction au sujet de leur emploi cette année, l'appui offert par l'employeur, les nouveaux programmes, l'utilisation du portfolio électronique et le climat de travail dans leurs écoles respectives.

L'exécutif du SEPFCB est fort occupé depuis septembre afin de mener de front plusieurs dossiers dont celui de la tenue de notre journée de développement provincial du Rond-Point. Un grand merci aux membres qui ont soumis des propositions d'ateliers. Nous sommes particulièrement heureux de constater que nous avons des collègues riches en expérience et prêts à partager lors de cette journée.

L'exécutif se prépare à entamer les négociations locales à la fin février. Le comité de négociations a eu sa première rencontre le 12 décembre 2018.



Maîtrise en éducation à SFU

SFU offre la Maîtrise en éducation au campus de Burnaby. Elle porte sur l'éducation en français en contextes de diversité.

La période d'inscription se termine le 15 février 2019. Cependant, il ne reste plus que trois places disponibles pour cette cohorte!

Ce programme offre la possibilité aux inscrites et inscrits de débuter en janvier 2019 ou en mai 2019.

Le programme se déroule sur une période de deux ans et demi avec des cours planifiés en fonction de l'emploi du temps des enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations, contacter le educprog@sfu.ca.

S. Bélanger

Maîtrise en éducation à UBC

L'Université de la Colombie-Britannique offrira une maîtrise en éducation sur la santé, le plein air et l'éducation physique expérimentale. Cette maîtrise est offerte en anglais et débute en juillet 2019. La date limite pour appliquer à ce programme est le 28 février 2019.

Il est prévu que les cours de la cohorte seront dispensés hors campus à Vancouver et dans les conseils scolaires environnants.

Pour plus d'informations, visitez le http://pdce.educ.ubc.ca/med_hope/

S. Bélanger



Le dossier de la restauration pour l'année 2017-2018 ainsi que celui de l'année 2018-2019 demeurent un dossier prioritaire. En date d'aujourd'hui, les enseignantes et enseignants sont toujours en attente de remèdes ce qui a un impact significatif sur les conditions d'apprentissage des élèves. De plus, nous constatons que plusieurs de nos écoles manquent de personnel non titulaire de classe et subissent les conséquences du manque de suppléantes et suppléants.

Le CSF a finalement finalisé le dossier de la révision de la traduction de la convention collective 2013-2018 qui servira de guide pour nos futures négociations.

En janvier 2019, je serai à Ottawa pour vous représenter à la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants. Le recrutement et maintien en poste des enseignantes et enseignants ainsi que les dossiers de négociations collectives sont des points centraux de cette rencontre.

En mon nom et celui de votre exécutif, nous vous remercions de votre engagement à soutenir l'éducation francophone en milieu minoritaire.

Joyeuses Fêtes!

L. Thériault



Changements du taux de cotisation au fonds de pension

Le 1^{er} janvier 2019, il y aura des modifications du taux de cotisation du régime de pensions des enseignantes et enseignants (TPP) qui entreront en vigueur.

À partir de cette date, le nouveau taux de cotisation sera pour les membres de 11,17% du salaire. Il s'agit d'une baisse de 1,75%, puisque le taux de cotisation est actuellement de 12,92% pour les membres. Quant à l'employeur, son taux de cotisation baissera également de 13,23%, à 11,30% du salaire. Ce qui constitue 1,93% pour l'employeur.

Cette baisse de cotisation est suite à l'Évaluation de 2017, qui consiste en la révision du plan de pension conduit par un actuaire tous les trois ans. L'évaluation de 2017 montrait un surplus de plus de 644 million de dollars. Cet montant permettra d'équilibrer les budgets pour les années futures où on aura une baisse de rendement.

Il est important de savoir que le changement du taux de cotisation s'appliquera à la date de paye, et non la période pendant laquelle la paye a été gagnée. Les anciens taux continuent à s'appliquer jusqu'à la fin de 2018.

Il est possible d'obtenir davantage d'informations en consultant le site du régime de pension des enseignantes et enseignants au: <https://tpp.pensionsbc.ca>

S. Bélanger



L'édition 2019 du Rond-Point approche

Le comité Rond-Point est composé de Christiane Laroche, de l'école Océane; Francine Parent, de l'école des Deux-rives ; Myriam Copin de l'école André-Piolat; Maria Stinchcombe de l'école Océane; Mary-Lou McCarthy et Monica Martin du CSF; ainsi que nos deux invités Lise Martel du SEPF et James Mercier du CSF. Le comité s'est rencontré à trois reprises depuis le début de l'année scolaire pour vous organiser une superbe conférence.

Nous avons fait le choix de la thématique "La collaboration c'est synergique" et nous avons confirmé la présence du conférencier et formateur M. Jim Howden de l'Université McGill, qui nous offrira une conférence sur la collaboration ainsi qu'un atelier sur la collaboration en classe.



Nous sommes heureux d'avoir reçu plusieurs

soumissions d'ateliers, et le comité a récemment fait l'exercice de sélectionner des ateliers pour cette année. Vous devriez recevoir les affiches et de l'information supplémentaire dès le début janvier. Surveillez de près votre courriel pour vous inscrire.

Je vous souhaite de belles vacances, du repos et de beaux moments avec les gens que vous aimez.

M. Stinchcombe



Appel d'ateliers pour le 72^e congrès de l'ACELF en 2019

Le 72^e congrès de l'ACELF aura lieu du 3 au 5 octobre 2019 à Ottawa.

L'ACELF est à la recherche de candidates et de candidats qui aimeraient partager leurs bons coups et leurs bonnes idées en éducation avec des intervenantes et intervenants de partout au Canada.

Cette année, le congrès met à l'honneur l'innovation avec son thème « Nouveau monde, nouveaux horizons - Inspirer les jeunes avec des approches innovantes ».

Le comité organisateur attend les propositions d'ateliers qui toucheront à l'un des volets suivants :

- Innover pour accueillir, favoriser une francophonie plurielle, diversifiée, inclusive.
- Innover pour apprendre, concevoir l'éducation autrement.
- Innover pour engager, stimuler le leadership des jeunes, de l'école, du postsecondaire, de la communauté.

La date limite pour soumettre les propositions est le 31 janvier 2019.

Afin d'obtenir plus de détails, il est possible de consulter la page suivante: <https://www.acelf.ca/congres-acelf/appel-ateliers.php>

S. Bélanger

Une pétition à signer contre la thérapie de conversion

Saviez-vous qu'il est encore légal au Canada d'offrir une thérapie de conversion qui a pour but de changer l'orientation sexuelle d'une personne? Une élève de 11^e année de l'école secondaire Jules-Verne a lancé une pétition sur le site change.org pour s'assurer que le gouvernement du Canada respecte toute orientation sexuelle et toute identité de genre en interdisant de telles pratiques à toutes les provinces du pays.

Tel qu'il l'a été écrit par l'élève sur le site Internet : « La thérapie de conversion est l'acte d'essayer activement de changer l'orientation sexuelle de quelqu'un. Ceci se fait en plusieurs manières: des prières, de la manipulation émotionnelle et mentale, ("Tu as AIDS, tu es la seule personne homosexuelle qui reste sur terre car le gouvernement a trouvé tous les autres homosexuels et ils les ont tués, etc.") et parfois de la torture physique comme du viol correctif, des coups au corps, de la privation de nourriture, d'eau, d'éducation, services médicaux et plus. Il inclut aussi parfois de la thérapie de chaleur, d'électrochocs et des brûlements de glace. Cette pratique est seulement interdite dans quelques provinces du Canada. Vancouver est la seule ville en Colombie-Britannique qui l'a complètement interdite, comparé à des provinces comme l'Ontario, qui l'ont seulement interdite pour des moins de 18 ans. C'est une chose immonde à faire aux gens et il n'y a aucune évidence médicale qui suggère que c'est médicalement effectif. Comme je suis membre moi-même de la communauté LGBTQ+ qui a été très chanceuse dans son périple de devenir moi-même, aidez-moi à m'assurer que ceux et celles qui sont moins chanceux n'ont jamais à endurer les horreurs de la "Thérapie réparatrice," comme les gens qui pratiquent la thérapie de conversion l'appellent. »



Le comité de justice sociale vous invite donc à signer la pétition et à la partager afin de recueillir le plus grand nombre de signatures possibles. Vous pouvez accéder à la pétition à partir du lien suivant : <https://www.change.org/p/justin-trudeau-ban-conversion-therapy-interdire-la-th%C3%A9rapie-de-conversion>

J. De Serres

